INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DECISION n° 2023-385

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

Décide :

Article 1 : Madame Marilyne CORNEN, maître de conférences – hors classe, est nommée directrice déléguée des formations de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes, à compter du 1er octobre 2023.

Article 2 : Le directeur et l'agent comptable de l'INSA Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Le 25/09/2023,

Le directeur,

Vincent BRUNIE

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité